



	<i>Président</i>	Pr C. RABAUD	
<i>Vice-Président</i>	Dr J. BIRGE	<i>Membre du bureau</i>	Dr N. AISSA
<i>Trésorier</i>	Dr S. FOUGNOT	<i>Membre du bureau</i>	Pr J.-M. BOIVIN
<i>Secrétaire</i>	Dr B. DEMORE	<i>Membre de bureau</i>	Dr J. GUILLET
<i>Coordonnateur</i>	Dr F. GOEHRINGER	<i>Membre de bureau</i>	Dr G. RONDELOT

**Compte-rendu de l'Assemblée Générale
de l'Association du Réseau Lorrain d'Antibiologie ANTIBIOLOR
du 11 Avril 2018**

L'Assemblée Générale de l'Association du Réseau Lorrain d'Antibiologie a réuni environ 30 personnes. 55 étaient excusées.

L'Assemblée Générale de l'Association du Réseau Lorrain d'Antibiologie est ouverte le 11 avril 2018 à 16h00 par son Président, M. le Pr Christian RABAUD. Il remercie de leur présence les personnes venues à cette réunion. Puis il en rappelle l'ordre du jour.

▪ **Présentation du rapport moral 2017 et du rapport financier 2016**

○ **Bilan de l'action d'Antibiolor en 2017**

M. le Dr. François GOEHRINGER, Médecin Coordonnateur du Réseau ANTIBIOLOR présente le rapport d'activité 2017 du Réseau ANTIBIOLOR - cf. diaporama « Rapport d'Activité Antibiolor 2017 ».

Des explications complémentaires sont données à chaque diapo.

Adhésions : on observe une baisse du nombre d'adhérent. Ceci peut s'expliquer par un engouement moindre à l'heure où les obligations de DPC semblent au point mort et où les indicateurs du BSALIN (ou TBIN) semblent en voie d'être abandonnés. Rappelons qu'en contrepartie de leur adhésion, les adhérents n'ont rien de plus que les autres professionnels de santé ... (nos outils sont en accès libre) - Il donc faut relancer !

Antibioville : 4 nouvelles fiches y ont été ajoutées.

Antibioguide : appel à candidats pour la révision 2018

Antibio'dentaire : la question se pose de refaire une impression pour les dentistes alsaciens et champardennais.

Formation : Sollicitation moindre d'Antibiolor pour faire des soirées de formation au bon usage par les organismes de FMC ...

Il y a un vrai travail à mener en EHPAD sur l'antibiothérapie

Quitus est obtenu pour le rapport moral de l'action du Réseau ANTIBIOLOR.

Il n'y a pas d'abstention, ni de vote contre.

- **Présentation du rapport financier 2016**

Le bilan financier de l'année 2016 a été examiné par l'expert-comptable - cf. diaporama « ANTIBIOLOR - PRESENTATION AG 2018 COMPTES 2016 ». Il est présenté par M. HAISMANN Donat, de la société Exco Nexiom. Le Commissaire aux Comptes devra valider ces comptes ainsi que ceux de 2017 qui seront arrêtés à une prochaine Assemblée Générale.

Les comptes arrêtés au 31 décembre 2016 ont été approuvés à l'unanimité, sous réserve de l'approbation par le commissaire aux comptes.

Aucune remarque n'a été formulée. Il n'y a pas d'abstention, ni de vote contre.

Remarques :

ANTIBIOLOR continue à être financé par l'ARS Grand Est.

L'outil ConsoRes devrait lui bénéficier d'un financement propre dans le cadre d'appel à projet pour les missions nationales de surveillance et de prévention des infections associées aux soins (ANSP) auquel il a candidaté via le CPias Grand Est.

- **Dissolution de l'Association du Réseau Lorrain d'Antibiologie (ARLA), Réseau Antibiolor**

En aval de la création de l'Association du Centre de Conseil en Antibiothérapie du Grand Est, Réseau AntibioEst, l'AG de l'Association du Réseau Lorrain d'Antibiologie (ARLA), Réseau Antibiolor décide de sa dissolution. Dans les faits, l'Association du Réseau Lorrain d'Antibiologie (ARLA), Réseau Antibiolor, sera dissoute lors d'une prochaine Assemblée Générale à laquelle devront être approuvés les comptes 2017. En aval, il est décidé que les actifs pourront être transférés à la nouvelle Association du Centre de Conseil en Antibiothérapie du Grand Est, Réseau AntibioEst. L'ARS Grand Est va être contactée pour savoir s'il est possible d'opérer pour ANTIBIOEST une rétroactivité au 1er janvier 2018. Il serait alors plus simple d'arrêter les comptes en année pleine (31 12 2017).

A Nancy le 12 Avril 2018

Pr Christian RABAUD

Président